

**VILLE DE BRUXELLES**  
**Urbanisme – Plans et autorisations**  
*Monsieur G. MICHIELS, Directeur*  
Centre Administratif  
Boulevard Anspach, 6  
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf : 28M/13  
N/Réf. : GM/KD//BXL-2.2344/s.537  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue de la Montagne, 18. Transformation de la devanture commerciale (régularisation). Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.  
*(Dossier traité par Mme M. Desreumaux)*

En réponse à votre lettre du 23 avril 2013, en référence, reçue le 29 avril, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 15 mai 2013.

La demande vise un bien situé dans la zone de protection légale des immeubles classés de la rue du Marché aux Herbes 87-111, classés comme ensemble pour certaines parties par l'arrêté du 20/09/2001.

L'immeuble, qui est également situé dans la zone tampon Unesco de la Grand-Place, a connu une transformation totale de sa façade en 1979 par l'architecte J. Cuisinier.

A l'examen du dossier, il apparaît que la vitrine actuelle, qui date de 1997, ainsi que la tente solaire ont un impact tant sur le plan patrimonial qu'au niveau urbanistique. La devanture présente, en effet, un aspect banal et ne correspond en rien aux prescriptions du Règlement communal d'Urbanisme zoné de la zone tampon Unesco.

***Dès lors, la CRMS ne souscrit pas à la régularisation de la devanture, qu'elle demande de remplacer par une vitrine qui respecte rigoureusement les prescriptions du RCUZ.***

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

Copies à :

- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme S. Valcke (par mail : Mmes S. Valcke, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger et MM. Ph. Piéreuse, H. Lelièvre).
- A.A.T.L. – D.U. : Mme B. Annegarn (par mail : Mme B. Annegarn et M. Fr. Timmermans).
- M. G. Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme (par mail).